

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master mention Santé Publique spécialité Qualité et Sécurité des parcours de Soins parcours Médecine légale et médecine sociale

Santé publique



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La médecine légale est une spécialité dont les composantes sont multiples, tant en termes d'activité médicale hospitalière que d'enseignement et de recherche. Historiquement la composante thanatologique, en particulier l'autopsie, a représenté l'image la plus répandue de la médecine légale. Depuis la fin des années 1980, une composante a connu un développement considérable: celle de la médecine légale du vivant, centrée sur l'examen des victimes et des auteurs d'infractions pénales. Cette composante concentre désormais la grande majorité des actes de médecine légale (plus de 90%) et prend également une dimension de médecine tournée vers les personnes en situation de précarité et de souffrance sociale, notamment du fait de pratiques addictives ou de difficultés psychologiques. Pour autant, l'activité d'enseignement et de recherche demeure dominée par la composante thanatologique.

La formation proposée en médecine légale et médecine sociale vise à combler un manque et rétablir un équilibre entre l'activité pratique hospitalière et l'offre d'enseignement et de formation à la recherche. Elle vise également à intégrer la médecine légale dans une démarche de santé

publique et d'épidémiologie sociale associant la prise en compte d'éléments somatiques et psychiques, dans une visée transdisciplinaire de recherche en santé globale. Deux dynamiques seront considérées, l'une individuelle incluant les évaluations en médecine et psychiatrie légale, l'autre collective englobant les problématiques de santé publique, de droit, de psychologie et de sciences sociales.

L'enseignement a une dimension importante en méthodologie et évaluation de la recherche, dans tous les domaines qu'il abordera : médecine légale du vivant, médecine et épidémiologie sociale, psychologie et psychiatrie légale et sociale.

Par ailleurs, le M2 s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire : s'il s'inscrit à titre principal dans le domaine sciences, technologie, santé, il est également ouvert aux étudiants issus des sciences humaines et sociales et du droit. L'organisation des enseignements, qui débutent par une UE consacrée aux fondements disciplinaires, prend en compte la diversité des parcours antérieurs des étudiants.

Le M2 est caractérisé par une orientation forte vers la recherche, tant dans la construction des projets que l'analyse critique des travaux préexistants, la mise en œuvre d'une recherche et la publication des résultats. En articulation avec



les UE de méthodologie de la recherche et de formation à la publication scientifique, le stage aboutira à la rédaction d'un mémoire s'intégrant dans une perspective de publication.

Savoir-faire et compétences

Le M2 permettra aux étudiants de renforcer une réflexion personnelle déjà initiée dans le champ disciplinaire de la médecine légale et sociale en l'inscrivant dans une approche plus globale. La prise en compte dans leurs réflexions de cette approche transdisciplinaire favorisera l'émergence de nouvelles perspectives pour construire un projet de recherche et mener à terme une mission dans un cadre professionnel, de façon efficace et pertinente puisque dans une prise en compte de l'ensemble des enjeux disciplinaires articulés entre eux.

Organisation

Contrôle des connaissances

- Examen écrit
- Rédaction et soutenance d'un mémoire qui marque l'aboutissement du stage et doit s'intégrer dans une perspective de publication.

Aménagements particuliers

Pour faciliter l'accès à la formation des étudiants résidant hors Ile-de-France, les enseignements seront groupés par semaines pleines.

Admission

Conditions d'admission

Les étudiants autorisés à s'inscrire doivent :

- satisfaire aux conditions administratives de diplôme
- avoir reçu l'accord explicite du responsable de la formation

Modalités de candidature

Les candidatures doivent être adressées par mail en envoyant un CV et une lettre de motivation au responsable de l'enseignement :

Professeur Patrick Chariot

✉ Mail : patrick.chariot@aphp.fr

Tél : 01 48 02 63 25

Droits de scolarité

En formation initiale :

Frais d'inscription universitaire de niveau master (2016/2017 : 261.10 €)

+ frais de sécurité sociale pour les étudiants de moins de 28 ans.

En formation continue :

5 500€/an pour un salarié

1 000€/an pour un demandeur d'emploi

Capacité d'accueil



au maximum 20

Pré-requis obligatoires

M1 ou diplôme jugé équivalent

Pré-requis recommandés :

- M1 de médecine légale, épidémiologie, sciences de l'éducation, psychologie, droit, sociologie, anthropologie, histoire

- Pour les étudiants n'étant pas issus des filières de santé : parcours universitaire ou professionnel en lien avec une thématique développée dans le M2: accès aux soins, santé et sécurité au travail, violences, privation de liberté, justice pénale.

Et après

Poursuite d'études

La formation a une orientation marquée en recherche. Une poursuite d'études visant à l'acquisition d'un doctorat sera encouragée et envisagée dans les disciplines suivantes, tenant compte de la formation initiale des étudiants : épidémiologie, anthropologie, sociologie, psychologie, éthique médicale, droit, sciences de l'éducation.

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

CHARIOT Patrick

✉ patrick.chariot@aphp.fr

Responsable administratif

BALTAZE Solenne

☎ 01 48 38 73 43



Organisation

La formation comporte des enseignements magistraux et un stage.

Les cours sont groupés par semaines entières et répartis sur deux semestres :

- au cours du 1er semestre (S1), un tronc commun d'enseignements correspondant à 22 ECTS, et au choix de l'étudiant, un parcours 'psychologie' (8 ECTS), ou un parcours 'social' (8 ECTS), soit au total 30 ECTS;
- au cours de 2e semestre (S2), un tronc commun d'enseignements correspondant à 10 ECTS

Enseignant responsable du M2 : Pr Patrick CHARLOT, université Paris 13

Coordination pédagogique : P. Chariot, T. Lefèvre, A. Lepresle

Le stage, qui a lieu au cours du 2e semestre, a une durée de 200 heures (20 ECTS) dans un des laboratoires partenaires. Une convention sera établie avec chacun des laboratoires. Chaque stagiaire sera affecté dans un laboratoire, encadré par un référent enseignant intervenant dans la formation théorique du M2 ainsi que par le directeur du laboratoire. En articulation avec les UE de méthodologie de la recherche et de formation à la publication scientifique, le stage aboutira à la rédaction d'un mémoire s'intégrant dans une perspective de publication.

60 ECTS sur l'année : S1, 30 ECTS ; S2, 30 ECTS

Tronc commun

Semestre 1 :

- UE1 (3 ECTS) Fondements disciplinaires : médecine légale, médecine sociale, épidémiologie, épistémologie, psychologie, psychiatrie
- UE2 (2 ECTS) Epidémiologie des situations de violence
- UE3 (3 ECTS) Histoire, sociologie et anthropologie de la violence
- UE4 (2 ECTS) Droit des situations de violence
- UE5 (2 ECTS) Méthodologie de la recherche : séminaires de méthodologie en recherche et publication
- UE6 (2 ECTS) Méthodes d'analyse des pratiques concernant les interventions auprès des victimes et des auteurs d'infractions
- UE7 (2 ECTS) Psychiatrie sociale
- UE8 (1 ECTS) Ethique et déontologie



- UE9 (5 ECTS) Méthodologie de la recherche : rédaction d'un article (1^{re} partie)

Semestre 2 :

- UE16 (1 ECTS) Souffrance au travail et risques psycho-sociaux
- UE17 (2 ECTS) Analyse de la multidisciplinarité en médecine légale et sociale
- UE18 (2 ECTS) Big data en santé et interdisciplinarité
- UE19 (5 ECTS) Méthodologie de la recherche : rédaction d'un article (2^e partie)
- UE20 (20 ECTS) Stage

Les parcours différenciés ne concernent que le 1^{er} semestre (S1) :

- **Parcours 'psychologie'** 8 ECTS (3 UE obligatoires et 1 UE optionnelle, à choisir dans celles du parcours 'social')

UE10 (2 ECTS) Psychologie générale, psychologie sociale et psycho-traumatologie

UE11 (2 ECTS) Toxicologie et addictologie

UE12 (2 ECTS) Psychiatrie légale et criminologie

- **Parcours 'social'** 8 ECTS (3 UE obligatoires et 1 UE optionnelle, à choisir dans celles du parcours 'psycho')

UE13 (2 ECTS) Introduction à l'épidémiologie sociale

UE14 (2 ECTS) Méthodes d'analyse du système sanitaire et social, analyse du recours aux soins et de ses déterminants

UE15 (2 ECTS) Santé des personnes privées de liberté

Laboratoires partenaires :

- Iris UMR 8156-997 CNRS EHESS Inserm Université Paris 13
- Service de médecine légale et sociale, Hôpital Jean-Verdier
- Laboratoire Educations et pratiques de santé EA 1803 Université Paris 13
- UMRS 1136 ERES (équipe de recherche en épidémiologie sociale) Université Pierre et Marie Curie
- UTR Psychogenèse et psychopathologie EA 4403 Université Paris 13